

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1233

présenté par

M. Marleix, M. Thiériot, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, Mme Blin, Mme Bonnard, M. Bony, M. Boucard, M. Bourdeaux, M. Breton, M. Brigand, M. Fabrice Brun, M. Cinieri, M. Ciotti, M. Cordier, Mme Corneloup, Mme D'Intorni, Mme Dalloz, M. Descoeur, M. Di Filippo, M. Dive, M. Dubois, Mme Duby-Muller, M. Dumont, M. Forissier, M. Gaultier, Mme Genevard, M. Gosselin, Mme Gruet, M. Meyer Habib, M. Herbillon, M. Hetzel, M. Juvin, M. Kamardine, M. Le Fur, Mme Louwagie, M. Emmanuel Maquet, Mme Alexandra Martin, Mme Frédérique Meunier, M. Minot, M. Neuder, M. Nury, M. Pauget, Mme Petex-Levet, M. Portier, M. Pradié, Mme Périgault, M. Ray, M. Rolland, M. Schellenberger, M. Seitlinger, Mme Serre, Mme Tabarot, M. Taite, Mme Valentin, M. Vatin, M. Vermorel-Marques, M. Jean-Pierre Vigier, M. Vincendet et M. Viry

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 49 par la phrase suivante :

« En matière d'infrastructures, étant donnée la situation stratégique du département de Mayotte dans la zone de l'océan Indien, un effort particulier sera consacré à l'aménagement des infrastructures portuaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement les députés les Républicains en soutien de leur collègue de Mayotte M. Mansour Kamardine souhaitent revenir sur un sujet qu'ils ont déjà abordé à plusieurs reprises entre autre lors d'amendements déposés en loi de finances.

A l'époque déjà ils soulignaient les fortes évolutions géopolitiques, économiques et démographiques des territoires voisins de Mayotte et des îles françaises du canal du Mozambique. Ces évolutions

relancent les tensions sur les ZEE françaises de la zone Sud-Ouest de l'Océan indien. S'y ajoutent les tensions autour du secteur énergétique.

Les députés LR souhaitent que Mayotte puisse répondre pleinement à ces évolutions. Pour cela ils envisagent le transfert du port de la Marine à Mayotte de Dzaoudzi vers la baie du village de Longoni, commune de Koungou, dont le tirant d'eau est de 15 mètres, ce qui lui permettrait d'accueillir un patrouilleur de nouvelle génération mais aussi de rendre possible l'escale de bâtiments plus importants.

En 2021, Madame la Ministre des Armées avait estimé que cette construction d'une nouvelle base navale à Longoni à 100 millions d'€. Dans le cadre des crédits consacrés à la Souveraineté Outre-Mer qui se montent à 13 Mds € sur la période, l'objectif de ces travaux paraît tout à fait atteignable ainsi que l'affectation d'un Patrouilleur Outre-Mer (POM) à Mayotte ce qui serait un symbole fort et attendu des Mahorais.